



CONSEIL DE VIE SOCIALE EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS

REUNION DU 12 JUIN 2025

Le Conseil de la vie sociale s'est réuni le 12 juin 2025 à 14h30

Présents :

* Habitants et proches : M. GAILLARD Marius – Président du CVS, M. RIVEY Jean, Mme LEBAS Guillemine, M. BUNEL André, Mme BUNEL Thérèse, Mme LEREVEREND Danièle, Mme LEREVEREND Jean-Claude, M. LECOT Guy, Mme HERMON Marie-Thérèse, Mme MARTINE Thérèse, Mme FAUDEMÉR Annick, Mme CAMPAIN Germaine, M. CAMPAIN Yves, Mme LEVIONNAIS Christine, Mme CAMPAIN Léonne, M. GIARD Louis, M. FAUDEMÉR René, Mme BAGOT Cécile, M. CROCQUEVIEILLE Albert, Mme ECOLASSE Simone, M. MARIE Roger, Mme LALLEMAND Clotilde, M. et Mme RIVEY Jean, Mme LELERRE Nathalie, M. et Mme NOEL Gérard, Mme LEMERAY Laurence, Mme EUDINE Jocelyne, Mme QUESNEL Monique, M. LENOIR Janine, M. CHARDINE Bernard, M. POTEY Olivier, Mme MARIE Laurence, Mme MARIE Colette, M. LEBAILLY Daniel, M. MARIE Jean-François.

* Conseil d'administration : Mme COUEFFEUR – Directrice,

* Représentant des bénévoles : M. Jean BOUHAILLER – Président association l'Armoire de Mamie

* Personnel : Mme FOUCHARD Valérie – Coordinatrice animation, Mme LE CALVEZ Véronique-IDECE EHPAD, Mme BERTRAND Charline-IDECE SSIAD, Mme DESALLE Magali-Adjoint Administratif, Mme LEDOYER Anaïse-ASG

Compte-rendu rédigé par Mme Magali DESALLE

Ordre du jour

- ✓ Point projet restructuration EHPAD
- ✓ Point financier 2024/2025
- ✓ Information sur réflexion modalités de fonctionnement CVS : implication agents et familles
- ✓ Synthèse réunion pré-CVS
- ✓ Point animation/vie sociale par V. FOUCHARD, coordinatrice animation
- ✓ Questions diverses

Madame COUEFFEUR présente l'ordre du jour.

1) Point projet restructuration EHPAD

Les autorités ont demandé à l'EHPAD de proposer un autre programme, intégrant davantage le bâtiment actuel et ce afin de contenir les coûts. Madame COUEFFEUR présente

un nouveau projet réalisé par le programmiste. Le programmiste propose ce schéma, mais c'est l'architecte qui définira le projet dans les détails.

Dans ce nouveau projet, il est envisagé de réaliser une extension, ensuite de restructurer le bâtiment B + C + A et de déconstruire le bâtiment Aquarelle. L'estimation de ce nouveau projet est de 15 000 000 €. Les autorités sont favorables pour ce nouveau projet car le coût des travaux est moins élevé et il répond aux demandes (douches dans chaque chambre, etc.) : cela ne veut pas dire que le projet sera définitivement validé, mais cela est bon signe pour la suite. Les subventions des autorités ne sont pas définies à ce stade. Le Département demande à ne pas dépasser un tarif d'Hébergement à 75€ maximum par jour (ne comprenant pas le ticket modérateur dépendance, environ 5 euros). L'établissement doit réaliser un plan de financement pour essayer de diminuer le prix de journée : la direction précise qu'elle va le travailler dans les prochaines semaines, afin de le présenter à la rentrée aux autorités.

Question d'une famille suite à une remarque de la directrice : en tant qu'établissement public, pourquoi l'établissement ne pourrait-il pas disposer de réserves financières ? Mme COUEFFEUR précise son propos : en tant qu'EHPAD public la structure n'a pas de compte bancaire dans une banque avec les outils financiers « classiques », mais un compte unique au sein du Trésor Public dont le trésorier est le comptable. Les réserves financières pour ce type de projet ne sont pas décaissables (= donnant lieu à une sortie d'argent) comme sur un compte classique, mais elles existent et pourront être mobilisées lorsque le projet prendra forme.

Question d'une famille : qu'est-ce que le ticket modérateur ? Il correspond à une part du tarif dépendance (le tarif GIR 5/6) qui reste à la charge du résident, indépendamment de ses revenus ou de sa perte d'autonomie. Il s'ajoute au tarif hébergement. Les deux tarifs constitue le prix de journée payé par chaque usager.

2) Point financier 2024/2025

Madame COUEFFEUR présente le tableau des résultats de l'EHPAD pour l'exercice 2024. L'établissement a un excédent de 927.21€. La directrice précise que l'établissement a reçu une recette exceptionnelle de 104 732.06€ (régularisation financière liée au marché de fourniture d'électricité). Grâce aux reprises de provisions (+ de 100 000 € en 2024), et cette recette exceptionnelle, l'établissement n'est pas en déficit ; mais la directrice informe que les provisions de l'établissement s'épuisent. L'établissement a dépensé 324 739.96€ de plus que l'année précédente. A ce rythme, on peut estimer que dans environ 2 ans l'établissement n'aura plus de réserves pour compenser le déficit structurel. L'établissement se réfère au groupement d'achat GAESS pour économiser sur les achats, mais les augmentations de prix sont particulièrement élevées depuis 3 ans et la moindre économie est effacée par une augmentation sur un autre poste. L'établissement connaît une forte augmentation sur les dépenses du personnel (revalorisations salariales) et l'absentéisme plus important. La dotation soins n'est pas connue pour cette année. Madame COUEFFEUR indique que l'année dernière, la dotation soins définitive a été confirmée le 16/12/2024.

3) Information sur réflexion modalités de fonctionnement CVS : implication agents et familles

Dans le rapport d'activité du CVS, il est notifié que les agents des représentants du personnel CVS souhaitent s'investir davantage lors du CVS. Ils souhaitent échanger avec les familles, relayer les questions, faciliter la prise de parole et aiguiller l'ordre du jour sur les thématiques attendues. La directrice s'est réunie avec Mme Anaïse LEDOYER (représentante du personnel en CVS) et Mme Valérie FOUCHARD le 5 mai pour réfléchir sur la mise en pratique. Dans un premier temps, Mme Anaïse LEDOYER propose d'organiser une réunion avec les familles de l'Accueil de jour pour leur évoquer le CVS, sonder leurs questions et envies. Ensuite, Mme Valérie FOUCHARD proposait d'essayer

d'organiser des réunions préparatoires dans chaque service : intéressant, mais peut-être compliqué à organiser ?

Ce matin, Madame COUEFFEUR a pu échanger avec les représentantes familles du CVS qui ont proposé une autre méthode : rdv avec V. FOUCHARD (et pourquoi pas les représentantes du personnel) en amont pour faire le point et proposer des souhaits ? Mme COUEFFEUR souhaite faire un bilan de ces échanges lors du prochain CVS en octobre.

4) Synthèse réunion pré-CVS

Les habitants ont échangé avec Madame Valérie FOUCHARD et une stagiaire soit en individuel ou en groupe pour faire un point sur les différents services (bilan figurant sur le diaporama ci-joint)

5) Point animation/vie sociale par V. FOUCHARD, coordinatrice animation

Le repas champêtre aura lieu jeudi 19 juin 2025 (Thème Cabaret). Le Manchet Glacé viendra au sein de l'établissement pour proposer des glaces aux résidents, familles et à l'ensemble du personnel pendant l'été. Le président de l'Association de L'Armoire de Mamie précise que la journée crêpes se déroulera le 16/09/2025. La semaine Bleue se déroulera du 06/10/25 au 12/10/25. Un vide dressing sera organisé le 09/10/25. Le repas des anciens de la commune est prévu le 02/11/2025. L'établissement organise un marché de Noël, le vendredi 28/11/2025 dans la galerie marchande de CARREFOUR : cette année, il est prévu qu'une journée au lieu de 2 jours ; cette 2^{ème} journée de vente d'objets est reportée l'année prochaine au moment de la fête des mères. Madame Valérie FOUCHARD prévoit d'organiser un marché de Noël au sein de l'EHPAD (14h-20h avec la participation d'une chorale et la présence du Père Noël) L'établissement tiendra également un stand une journée au Marché de Noël de TORIGNY.

6) Questions diverses

Pas de question.

Fin de la réunion à 16h00. Prochaine réunion le 02/10/2025